



A programme funded by
the European Union

**EUROMED
JUSTICE**

EUROMED JUSTICE

FORMATION

MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX ET EUROPÉENS DE COOPÉRATION JUDICIAIRE DANS LES AFFAIRES PÉNALES TRANSFRONTALIÈRES ET COMPLEXES

Syracuse (IT) , du 10 au 12 DÉCEMBRE 2018

PROGRAMME

Lieu:

Institut international de Syracuse pour la justice pénale et les droits de l'homme

En collaboration avec :



Lead Firm / Chef de file





A programme funded by
the European Union

**EUROMED
JUSTICE**

PROGRAMME

FORMATION

MISE EN ŒUVRE DES INSTRUMENTS INTERNATIONAUX ET EUROPÉENS DE COOPÉRATION JUDICIAIRE
DANS LES AFFAIRES PÉNALES TRANSFRONTALIÈRES ET COMPLEXES

Du 10 au 12 octobre 2018

Syracuse, Italie

Lieu: Institut international de Syracuse pour la justice pénale et les droits de l'homme

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La préparation de la formation EuroMed Justice sur la mise en œuvre des instruments internationaux et européens de coopération judiciaire dans les affaires pénales transfrontalières et complexes s'articule autour du contenu des documents analytiques (les 'documents du CrimEx') développés au sein du projet depuis 2017.

1. CRIMEX DOCS

L'une des principales réussites du CrimEx réside dans la rédaction des documents du CrimEx, des "documents pionniers" dans la région euro-méditerranéenne. Il s'agit d'outils pratiques, comparatifs et analytiques majeurs pour la coopération interrégionale en matière pénale.

Les documents du CrimEx ne pourraient exister sans l'atmosphère positive et la confiance qui se sont progressivement installées au cœur du dialogue des membres du CrimEx avec Eurojust, le Secrétariat et les points de contact du RJE, la DECT de l'ONU, l'ONUUDC, l'AIP, les magistrats de liaison des États membres de l'UE, les points de contact, juges, procureurs et conseillers juridiques.

Les documents du CrimEx sont destinés à être utilisés par les autorités centrales et autres autorités judiciaires nationales compétentes, les professionnels du droit, y compris les juges et procureurs travaillant dans le domaine de l'entraide judiciaire.

QUE SONT LES DOCUMENTS DU CRIMEX ?

FICHES EUROMED – Il s’agit d’un outil comparatif offrant des informations sur les procédures juridiques et institutions des PPVS actives dans la coopération en matière pénale, notamment sur les méthodes ou techniques d’enquête pouvant être utilisées dans la collecte de preuves transfrontalières.

ANALYSES JURIDIQUES ET DES ÉCARTS – Ce sont des outils comparatifs portant sur la *législation, les procédures et la pratique dans les PPVS*, qui comparent les différences et les similarités entre les législations et les procédures nationales des PPVS, et dressent un état des lieux en matière de ratification et de mise en œuvre des conventions et traités bilatéraux et multilatéraux pertinents en la matière. Les analyses juridiques et des écarts apprécient les capacités existantes dans les PPVS concernant les enquêtes et poursuites multidisciplinaires dans des affaires judiciaires complexes de dimension transnationale.

MODULES des analyses juridiques et des écarts – Entraide judiciaire en matière pénale ; Confiscation des produits du crime, recouvrement des avoirs et équipes communes d’enquête ; Extradition, transmission des procédures et transfèrement des personnes condamnées ; Techniques d’enquête spéciales ; Cybercriminalité ; Financement du terrorisme ; Lutte contre le terrorisme – Portée des infractions terroristes ; Plans d’action pour la prévention de l’extrémisme violent ; Combattants terroristes étrangers.

MANUEL portant sur la coopération judiciaire en matière pénale – Il offre des conseils sur les bonnes pratiques pour l’instauration et le suivi des procédures de coopération officielles/formelles en tant qu’État requis et État requérant. Il contient les coordonnées des points de contact des PPVS, des études de cas et des bonnes pratiques provenant d’organisations spécialisées dans le domaine de la coopération internationale en matière pénale.

MANUEL EuroMed sur la PREUVE NUMERIQUE – Le guide pratique EuroMed permettant de recueillir et collecter légalement les preuves électroniques, souvent situées dans d’autres juridictions ou dans le nuage. Le guide/manuel rédigé par les experts d’EuroMed Justice et Police, en coordination avec l’ONUDC, l’ONU-DECT et l’AIP se fonde sur le cadre juridique des PPVS, les expériences pratiques nationales ainsi que les analyses juridiques et des écarts d’EuroMed Justice en la matière. Le manuel aide à identifier les étapes devant être suivies au niveau national pour recueillir, conserver et partager les preuves numériques, avec l’objectif général de garantir une pratique efficace de l’entraide judiciaire. Le guide pratique comprendra une liste de points de contacts nationaux spécifiques, les cadres juridiques et les conditions pratiques pour obtenir une coopération formelle et informelle efficace en matière d’entraide judiciaire.

PARTICIPANTS

Juges, procureurs, conseillers juridiques de chacun des PPVS, y compris le personnel des organes d’enquêtes et des services répressifs compétents seront impliqués, avec un mélange de compétences juridiques et non-juridiques.

MÉTHODOLOGIE

Les experts court-terme EuroMed Justice formeront les participants sur la base des documents de formation articulés autour des documents analytiques du CrimEx.

La session se tiendra en anglais et en français, avec des services de traduction simultanée en arabe, anglais et français.

- Experts principaux d'EuroMed Justice :
 - *Mme Victoria PALAU – Cheffe d'équipe (FIIAPP - Espagne)*
 - *Mme Dania SAMOUL – Coordinatrice (FIIAPP - Espagne)*

- Experts EuroMed Justice :
 - *Mme Maria de las Heras, Directrice du Centre des études juridiques – Espagne*
 - *M. Mohamed Elewa Badar, Professeur de droit comparé, droit international pénal et droit islamique, Northumbria University – RU*
 - *M. Daniel Benjamin Suter, Directeur de iJust International Consultants*

LUNDI 10 DÉCEMBRE 2018

- 09.00** **Rdv dans le hall de l'hôtel pour nous rendre à pied à « l'Institut international de Syracuse pour la justice pénale et les droits de l'homme ».**
- 09.30 – 09.45 **Ouverture et bienvenue**
Institut international de Syracuse pour la justice pénale et les droits de l'homme
- 09.45 – 10.00 **Introduction à la session de formation par les experts principaux d'EuroMed Justice**
- Présentation de la session de formation
 - Présentation des documents du CrimEx
- 10.00 – 11.00 **Lien entre la criminalité organisée, le terrorisme et les crimes internationaux (1^{ère} partie)**
Le Professeur Badar parlera de la Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée en tant que plateforme de coopération internationale en matière pénale et de toile de fond de plusieurs formes de criminalité internationale organisée.
Professeur Mohamed Elewa Badar (RU).
- 11.00 – 11.20 **Pause-café**
- 11:20 – 12:30 **Lien entre la criminalité organisée, le terrorisme et les crimes internationaux (2nd part)**
Professeur Mohamed Elewa Badar (RU).
- 12.30 – 13.30 **Pause-déjeuner**
- 13.30 – 14.00 **La coopération de l'UE avec les pays tiers**
Mme Maria de las Heras
- 14:00 – 15:00 **La protection des données personnelles au sein de l'UE**
Mme Maria de las Heras
- 15.00 – 15.20 **Pause-café**
- 15.20 – 16.20 **Preuves électroniques. Manuel EuroMed sur la preuve numérique. Les règles de l'UE et le Cloud Act**
M. Daniel Suter
- 16.20 – 17.20 **Preuves électroniques. Manuel EuroMed sur la preuve numérique. Conservation, divulgation volontaire et divulgation d'urgence**
Mme Daniel Suter
- 17.30 **Fin de la première journée**

MARDI 11 DÉCEMBRE 2018

09.30 – 11.00 **Recouvrement des avoirs**

Mme Maria de las Heras

11.00 – 11.20 **Pause-café**

11.20 – 12.30 **Preuves électroniques. Manuel EuroMed sur la preuve numérique. Demande d'entraide judiciaire**

M. Daniel Suter

12.30 – 13.30 **Pause-déjeuner**

13.30 – 14.30 **L'extradition et ses obstacles. Problèmes liés aux standards internationaux en matière de droits de l'homme relatifs aux sanctions excessives ou discriminatoires, y compris la peine de mort. Principaux traités des Nations unies en matière de droits de l'homme, notamment le PIDCP, la Convention de l'ONU contre la torture et les provisions pertinentes de la Convention de Vienne sur le droit des traités, y compris les mécanismes de contrôle des traités (1^{ère} partie)**

Professeur Mohamed Elewa Badar

14.30 – 14.45 **Pause-café**

14.45 – 15.45 **L'extradition et ses obstacles. Problèmes liés aux standards internationaux en matière de droits de l'homme relatifs aux sanctions excessives ou discriminatoires, y compris la peine de mort. Principaux traités des Nations unies en matière de droits de l'homme, notamment le PIDCP, la Convention de l'ONU contre la torture et les provisions pertinentes de la Convention de Vienne sur le droit des traités, y compris les mécanismes de contrôle des traités. (2^{ème} partie)**

Professeur Mohamed Elewa Badar

15.45 – 16.45 **Lutte contre le blanchiment d'argent et financement du terrorisme**

M. Daniel Suter

17.00 **Fin de la deuxième journée**

MERCREDI 12 DÉCEMBRE 2018

09.30 – 10.45 **Équipes d'enquêtes communes**

M. Daniel Suter

10.45 – 11.30 **Exercices interactifs**

M. Daniel Suter et Professeur Mohamed Elewa Badar

11.30 – 11.45 Pause-café

11.45 – 12.45 **Exercices interactifs**

M. Daniel Suter et Professeur Mohamed Elewa Badar

12.45 – 13.45 Pause-déjeuner

13.45 – 15.45 **Exercices interactifs**

M. Daniel Suter et Professeur Mohamed Elewa Badar

15.45 – 16.00 **Conclusions, évaluation et observations finales**

16.00 **Fin de la session de formation**
